

SECIB infos

N°21

OCTOBRE • NOVEMBRE • DECEMBRE 2015



Hugues Galambrun
Directeur général SECIB

ÉDITO

Adoptez « l'innovation attitude » !

Innover, c'est inventer de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux usages, mais c'est aussi et surtout être en situation de changement presque permanent.

Un objectif quelque peu en contradiction avec la recherche de stabilité et de prévisibilité propre aux cabinets d'avocats comme à l'ensemble des entreprises.

C'est donc plus une question de management, d'évolution de la façon de faire, d'accompagnement du changement - en interne comme vers les clients - qu'une seule question d'excellence technique.

Le premier défi à relever est interne au cabinet !

« Aventure », « révolution culturelle », « investissement » : les notions qui se rapportent à l'innovation ne font pas toujours partie du vocabulaire habituel de l'avocat.

Et pourtant ...

SECIB a toujours fait le pari que ses clients, déjà largement ouverts aux outils informatiques, étaient bien plus que tous les autres cabinets en capacité de prendre en marche ce train de l'innovation qui garantira la pérennité des structures de demain.

Après avoir ouvert les portes de la mobilité aux « SECIB Users » puis celles de la conquête de nouveaux clients via le marketing Web avec AZKO, nous proposons aujourd'hui en collaboration avec ECOSTAFF, une palette de services intégrés au sein de TEAM-EXPERT qui va renverser l'organisation managériale des cabinets afin de mieux capitaliser sur la valeur des ressources humaines internes.

L'avocat du 21ème siècle sera sans nul doute celui qui adoptera « l'innovation attitude », celle qui le conduira vers le changement continu !

STATUT PREMIUM

SECIB

DU +

DANS VOTRE STATUT PREMIUM
A DECOUVRIR PROCHAINEMENT

+ INFORMATION

L'accès aux statistiques de vos appels à la hotline disponibles dans votre espace client SECIB

++ SERVICE

Une hotline **métier** au rythme des avocats avec des horaires mieux adaptés à vos besoins

+++ FORMATION

3 sessions de formation E-LEARNING « sur-mesure » incluses

Découvrez les autres avantages du **STATUT PREMIUM** sur www.secib.fr

PAGE 2

> LE PAIEMENT EN LIGNE by AZKO

Restaurez la rentabilité de votre cabinet en 2 clics !

> GAGNEZ EN COMPÉTENCES AVEC LE E-LEARNING SECIB

La formation continue : accélérateur de performance pour votre cabinet

PAGE 3

> INTERVIEW DU BÂTONNIER DE ROUEN

Le Barreau de Rouen accompagne les cabinets dans l'amélioration de leur gestion

PAGE 4

> LA VIE DU LAB'S

> ATELIERS DU LAB'S

> STATUT PRIVILÈGE

SECIB

message@secib.fr

04 99 53 21 90

www.secib.fr

Parc Aéroport
125 impasse Adam Smith
34470 PÉROLS

14 rue Magellan
75008 PARIS

LE PAIEMENT EN LIGNE by AZKO

> Restaurez la rentabilité de votre cabinet en 2 clics !



Depuis plusieurs années nos habitudes de consommation changent et notre façon d'acheter évolue avec elles.

Aujourd'hui, le paiement en ligne n'est plus seulement une alternative aux méthodes traditionnelles, il est devenu un moyen de paiement incontournable !

7j/7 et 24h/24, le paiement en ligne, plébiscité par les consommateurs, permet d'effectuer de n'importe quel endroit une transaction depuis son ordinateur sa tablette ou son smartphone.

AZKO, spécialisée dans les solutions de visibilité Internet pour avocats, a donc choisi de développer une solution de paiement en ligne pour les cabinets désireux de restaurer leur rentabilité en quelques clics !

Cette solution peut être intégrée directement sur le site internet du cabinet ou sur une page internet dédiée. Simple et rapide, le paiement en ligne réduit considérablement les délais d'encaissement de vos honoraires.

Vos bénéfices sont immédiats :

> **Encaissez vos honoraires**
avant ou dès la consultation terminée

> **Réduisez les délais de paiement**
et les relances auprès de vos clients

> **Stoppez les impayés**
et reconstituez votre trésorerie

> **Générez du trafic sur votre site internet**
et augmentez votre visibilité

Contact : 04 67 17 93 34 - contact@azko.fr

GAGNEZ EN COMPÉTENCES AVEC LE E-LEARNING SECIB

> La formation continue : accélérateur de performance pour votre cabinet !

Chaque jour, les équipes SECIB imaginent, conçoivent et développent des solutions pour répondre au plus près aux évolutions de la profession d'avocat.

Pourtant, certaines fonctionnalités des logiciels sont souvent peu exploitées au sein des cabinets.

Partant de ce constat, SECIB renforce son accompagnement auprès de ses

utilisateurs en proposant des formations personnalisées : **LE E-LEARNING**

Choisissez votre formation

Sélectionnez votre formation parmi la liste des modules existants ou optez pour une formation sur-mesure.

Prenez rendez-vous

Contactez-nous pour réserver votre session de formation d'une durée de 50 minutes.

Suivez votre formation

Interactive, unique et adaptée, cette formation vous permet de parfaire votre maîtrise des solutions SECIB directement depuis votre poste.

Le e-learning est donc un moyen rapide et efficace d'obtenir des réponses concrètes et d'acquérir la maîtrise parfaite de votre outil de gestion SECIB.

Contact : 04 99 53 21 90 - formation-online@secib.fr



Des séminaires online pour vous tenir informé tout au long de l'année !

Prochains Webinars SECIB

OCTOBRE

Agenda et gestionnaire des tâches

- Mardi 13 oct. > 10h00
- Vendredi 30 oct. > 14h30

NOVEMBRE

Archivage et SECIBSTAMP

- Mardi 10 nov. > 10h00
- Vendredi 27 nov. > 14h30

DÉCEMBRE

Communication client (mailing, SECIBONLINE, ...)

- Mardi 1er dec. > 10h00
- Vendredi 11 dec. > 14h30

Inscription gratuite sur : www.secib.fr



INTERVIEW DU BÂTONNIER DE ROUEN

> Le Barreau de Rouen accompagne les cabinets dans l'amélioration de leur gestion

Interview de
Arnaud de Saint Remy
Bâtonnier de l'Ordre
des Avocats
du Barreau de Rouen



Sous l'impulsion du Bâtonnier Arnaud de Saint Remy, le Barreau de Rouen a souhaité renforcer son accompagnement auprès des structures d'avocats novices en matière d'outils de gestion, en mettant en place une offre exclusive conçue avec SECIB pour leur permettre d'améliorer l'organisation de leur cabinet grâce à l'utilisation du logiciel **SECIB Air**, adapté aux besoins des structures légères.

A propos de SECIB Air :

Dans un contexte de révolution digitale qui transforme les pratiques des cabinets d'avocats, SECIB a choisi d'agir en créant un logiciel de gestion dédié aux structures «légères».

Spécialement pensé et conçu en France il s'adapte aux besoins des cabinets allant de 1 à 10 collaborateurs !

Grâce à son design novateur et intuitif, il permet une prise en main simple et agile pour chaque utilisateur.

Rapidité, clarté et pilotage de votre activité sont au cœur de ce nouvel applicatif.

Nomade et tactile, il est issu du meilleur de la technologie et disponible en mode SaaS (hébergé) ou local (non hébergé).

LA LETTRE : Pourquoi avoir eu l'idée de promouvoir la gestion de cabinets auprès de vos confrères ?

Me Arnaud de Saint Remy :

Je savais que de nombreux confrères exerçant à titre individuel ou associés dans de petites structures n'ont recours, pour leur activité professionnelle, qu'à quelques logiciels épars, sans liens entre eux (un système d'exploitation grand public, un logiciel de traitement de texte pour la correspondance et la rédaction d'actes, un tableur pour la comptabilité et une messagerie pour les échanges électroniques). Dès le début de mon mandat et comme je m'y étais engagé auparavant, j'ai souhaité proposer à tous les confrères dans cette situation, quelle que soit leur ancienneté, de profiter d'un véritable outil informatique de gestion de cabinet permettant, en un seul logiciel et moyennant un coût raisonnable, d'utiliser toutes les fonctionnalités indispensables à un exercice professionnel efficace.

LA LETTRE : Cette démarche a-t-elle permis de mieux sensibiliser le Barreau de Rouen à l'importance de l'organisation dans la performance des cabinets ?

Me Arnaud de Saint Remy :

Oui, de toute évidence. Elle a aidé les confrères à se rendre compte de la nécessité absolue d'optimiser leurs outils informatiques. Gain de temps, rendement et sécurité sont autant d'avantages qu'ils peuvent en tirer pour rendre plus performant encore leur cabinet et offrir les meilleurs services à leurs clients. L'organisation est sœur de l'efficacité. Le bon outil informatique est celui qui permet d'être organisé.

LA LETTRE : Avec plus de 15 cabinets ayant souscrit à cette offre, le résultat est-il à la hauteur de vos attentes ?

Me Arnaud de Saint Remy :

C'est un bon résultat. Dans un marché très ouvert où les offres les plus variées se multiplient, qu'il y ait eu autant de cabinets ayant souscrits à l'issue d'une période relativement courte (quelques semaines) à l'offre SECIB Air, personnalisée pour notre barreau, témoigne de ce que la démarche répondait à un véritable besoin. Naturellement, elle méritera d'être renouvelée pour permettre aux nouvelles structures qui se créeront entre temps d'en profiter à leur tour. Je souhaite donc que nous puissions reproduire cette démarche dans les années à venir.



LA VIE DU LAB'S



Stéphane Gady
Président du LAB'S

En cette rentrée judiciaire riche en changements de toutes sortes, j'espère que vos congés furent agréables et propices à une sérénité nécessaire à l'affrontement des nouveaux défis qui nous attendent.

Le LAB'S n'est pas en reste par rapport aux nombreuses évolutions que connaît notre profession et travaille activement aux solutions informatiques de demain, en parfaite entente avec notre partenaire SECIB.

Avec le concours de notre Assistant Maîtrise d'Ouvrage Mr Hervé LE GUYADER, nous avons depuis notre dernier séminaire activement travaillé sur les évolutions futures de nos outils.

Le fruit de cet important travail vous sera présenté lors de **notre prochain séminaire annuel qui se tiendra à SEVILLE, du 17 au 20 mars 2016 ! Save the date !**

Celui-ci sera riche en nouveautés et nous permettra à nouveau de nous retrouver, avec toute la convivialité propre au LAB'S, pour échanger et partager lors de ce séminaire désormais validé en heure de formation (les attestations du séminaire 2015 arrivent très bientôt !).

Au plaisir de vous revoir très bientôt.

Stéphane Gady, Avocat,
Président du LAB'S.

ATELIERS DU LAB'S

INSCRIPTION GRATUITE
POUR LES MEMBRES DU LAB'S
(non membre 180 € TTC)

- 9 OCTOBRE 2015 > LILLE
Thème : Tâches et Appels téléphoniques
- 13 NOVEMBRE 2015 > BORDEAUX
Thème : Financier - Temps passés - Etats
- 4 DÉCEMBRE 2015 > PARIS
Thème : Communication client (mailing, SECIBONLINE, ...)

STATUT PRIVILÈGE RESERVÉ AUX MEMBRES DU LAB'S



A partir du 1er janvier 2016, SECIB proposera aux membres du LAB'S de bénéficier d'un STATUT PRIVILEGE. Ce statut permettra d'accéder aux avantages suivants :

- > Un accueil téléphonique dédié
- > Une hotline « infrastructure matériel » disponible dès 8h00
- > Un accès illimité aux Webinars SECIB
- > Un accès aux statistiques d'appel au sein de votre Espace Client
- > Des tarifs privilégiés sur certains des services SECIB

De plus, ce statut pourra vous ouvrir les portes du **STATUT PREMIUM** pour seulement 4,90€/mois/user.

Rendez-vous sur : www.lab-s.fr

Le LAB'S est un laboratoire d'idées, de réflexions, d'analyses et de formations sur l'utilisation de vos outils SECIB.